



Haute Ecole Libre de Bruxelles ILYA PRIGOGINE
Matricule: 2.003.700 - Direction-Présidence

avenue Besme, 97 - 1190 Bruxelles - Tel 02/349.68.11 - Fax 02/349.68.31
e-mail: direction.presidence@helb-prigogine.be

CALENDRIER ET PLAN DE SUIVI DES RECOMMANDATIONS DES EXPERTS

**HAUTE ECOLE LIBRE DE BRUXELLES ILYA PRIGOGINE
CATEGORIE PARAMEDICALE
SECTIONS BSI ET BSF**

DECEMBRE 2011



MEMBRE DU PÔLE UNIVERSITAIRE EUROPÉEN DE BRUXELLES WALLONIE

HAUTE ECOLE LIBRE DE BRUXELLES ILYA PRIGOGINE

SECTIONS SOINS INFIRMIERS ET SAGES-FEMMES

A. COMMENTAIRE GENERAL

1. INTRODUCTION

Si l'autoévaluation ne nous était bien sûr pas inconnue, la formalisation de cette démarche nous a permis de mettre en évidence nos forces et nos faiblesses et de repérer certains moyens dont nous avons besoin pour conforter les bonnes pratiques et améliorer ce qui doit l'être.

Fidèle à son histoire, ses valeurs, à sa pratique participative, l'équipe des enseignants « des sciences professionnelles » a assuré la réalisation de l'autoévaluation. Les enseignants des sciences humaines et sociales et des sciences biomédicales, de même que le personnel administratif, le personnel de la bibliothèque et les étudiants y ont été associés. Cependant, le travail réalisé invite à intégrer davantage ces derniers dans la démarche d'évaluation continue afin de redonner force à nos pratiques participatives.

Créée en 1935, « l'école d'infirmier(e)s et d'accoucheuses de l'ULB » avait entre autre pour objectif la formation d'infirmiers et de sages-femmes, professionnels de la santé membres d'une équipe soignante dans une relation complémentaire avec les médecins. L'équipe enseignante issue des Facultés de l'Université, y compris les enseignants en soins infirmiers, des réunions régulières entre les différentes disciplines sont organisées et garantissent la qualité scientifique et l'adaptation du cursus aux besoins de santé de la société. Comme à l'ULB, les étudiants sont impliqués dans l'enseignement (Commission paritaire de contact ; avis pédagogiques...)

Ces éléments restent d'actualité mais les recommandations de l'audit nous encouragent à les formaliser.

2. PHILOSOPHIE GENERALE

Nous retenons deux mots clés issus des recommandations des experts (voir p13 et 14 du rapport final de synthèse):

- « Formalisation » de la communication, de la démarche qualité, des aspects managériaux...
- « Renforcement » des relations de partenariat, des initiatives pédagogiques, des ressources humaines et matérielles, de la mobilité, de la recherche...

Les valeurs humanistes que nous défendons dans nos enseignements théorique et pratique ont été relevées comme un point fort par le comité d'experts. Celles-ci sont à la base de notre enseignement. Le travail réalisé pour l'autoévaluation nous a permis de prendre conscience de cette volonté constante d'affirmer

cette identité dans un paysage pédagogique, institutionnel et de soins en mutation. Cette identité ne s'enracine pas dans des contenus de cours, elle ne se quantifie pas. Elle gagne cependant à être visible et évaluée par des outils tant qualitatifs que quantitatifs. C'est un des axes que nous souhaitons conduire dans le plan de suivi.

Si nos sections soins infirmiers et sages-femmes ont la chance d'être sur un campus rassemblant un réseau de partenaires d'une grande richesse pour la formation, elles sont confrontées à un afflux d'étudiants avec les difficultés structurelles qui y sont liées. Le défi est de maintenir un enseignement de qualité, de proximité et garant de la sécurité des patients. Le plan de suivi vise à nous pencher davantage sur cette dimension.

L'esprit n'est pas de faire plus mais peut-être moins et mieux. Notre offre de formation connaît une évolution naturelle qui vise à améliorer, sur base de l'expérience et des observations, ce que l'on met en place. Le tableau de bord est une opportunité pour se doter d'une démarche stratégique qui aide à cibler nos priorités et les moyens nécessaires pour y arriver.

Nos deux sections ont fait le choix de réaliser le travail en commun en mettant certains éléments spécifiques en évidence. Notre histoire est commune, mais nos deux sections se distinguent davantage et vont certainement vers une individualisation de chacune d'elle.

3. TABLEAU DE BORD

La formalisation n'étant pas la finalité mais bien un moyen pour optimiser nos pratiques, pour nous aider à prendre de la distance par rapport à notre réalité de terrain, nous avons sélectionné quelques axes généraux afin d'entrer dans des dimensions plus opérationnelles. La nouvelle Coordinatrice Qualité Institutionnelle a accompagné la démarche, découvrant par la même occasion, nos 2 sections.

Nous avons sélectionné trois des cinq axes développés dans le CAPAES¹, déclinés en sous-axes opérationnels sur base des recommandations des experts (voir références dans le tableau de bord).

Axe 1 : Axe organisationnel centré uniquement sur la démarche qualité et la gestion des ressources :

- **Sous-axe 1** : Mettre en place une démarche qualité
- **Sous-axe 2** : Gérer les ressources humaines
- **Sous-axe 3** : Investir dans le domaine des supports logistiques et pédagogiques

Axe 2 : Axe relationnel

- **Sous-axe 1** : Renforcer la communication au sein de la HE
- **Sous-axe 2** : Améliorer la vie étudiante
- **Sous-axe 3** : Renforcer les partenariats

Axe 3 : Axe pédagogique

¹ Axes sociopolitique, psycho-relationnel et pédagogique

- **Sous-axe 1 : Développer une approche-programme (par compétences)**
- **Sous-axe 2 : Approche pédagogique**

La venue des experts et la présentation du rapport final ont été des opportunités, pour les deux sections, d'améliorer certains aspects de la qualité de l'enseignement. Sans être exhaustif, nous pouvons citer :

- Pour la section sages-femmes :
 - Un réel effort a été fait par la direction afin d'engager du personnel enseignant au sein de la section, pour faire face à l'afflux d'étudiants.
 - Il s'en suit une réelle remotivation et un investissement de l'équipe dans les processus de réflexions pédagogiques. Notamment dans la construction d'outils d'évaluation fiables et clairs.
 - L'implication pédagogique au sein de la 2^{ème} année s'est également élargie aux AFP et au remaniement de la grille en y injectant de nouveaux cours spécifiques à la formation sage-femme.
 - Suite à la réorganisation de l'alternance cours/stages au sein de cette 2^{ème} année, les étudiants sont d'avantage investis dans leur pratique professionnelle et l'accueil des terrains de stage en est considérablement facilité.
 - Une réelle démarche réflexive prenant en compte les aspects pédagogiques et les impératifs d'organisation est également amorcée afin d'arriver, à terme, à l'organisation de stages dans le secteur mère-enfant dès la première année.
- Pour la section soins infirmiers, elles ont amené le renforcement de la motivation de l'équipe enseignante à poursuivre les différentes activités entreprises :
 - Continuation de la réforme de l'enseignement de cours de soins infirmiers en 2BSI
 - Modification de l'alternance stage cours en 2BSI
 - Participation de la section BSI au groupe SAR de la catégorie paramédicale pour mutualiser les actions
 - Renforcement du porte folio
 - Renforcement de l'accompagnement des nouveaux engagés
 - Organisation d'un voyage d'échanges sur les pratiques et la formation en soins infirmiers au Cameroun avec des étudiants de 3BSI
 - Formalisation des AFP dans les 3 années d'étude
 - Réforme du stage d'observation de 1BSI BSF centré sur la découverte des déterminants de la santé dans la communauté
 - Implication de la section dans de nombreux projets de formation avec renforcement de partenariats internes (CREA, UREIC) et externes (employeurs, EPFC ULB, ESP ULB, FC continue ULB, hôpital Erasme et Saint Pierre,..)

La plupart de ces actions ne sont pas développées dans le plan de suivi. Elles font réellement partie d'une pratique redynamisée par la démarche d'évaluation de la qualité.

B. TABLEAU DE SYNTHESE

AXE 1 : AXE ORGANISATIONNEL (Démarche Qualité et Gestion des Ressources)						
Recommandations/ forces	Description des actions	Degré des priori- tés	Respon- sable(s)	Degré de Réalisa- tion/ échéance(s)	Résultats attendus	Conditions de réalisation
SOUS-AXE 1 : METTRE EN PLACE D'UNE DEMARCHE QUALITE						
« Définir clairement la vision de la démarche qualité mise en place et instaurer une réelle politique qualité en définissant une stratégie et des objectifs et en élaborant un plan d'action et un système d'évaluation » (RFS, Ch. 6, p. 15)	DEFINIR UNE VISION ET UNE DEMARCHE QUALITE INSTITUTIONNELLE Au niveau institutionnel : - Analyser de façon transversale les pratiques sectorielles et les audits réalisés dans les sections de la HE. - Décrire les axes et projets, et identifier les priorités stratégiques de la HE.	***	Collège de Direction, Commission Générale Qualité	Juin 2012 Décembre 2012	Au niveau institutionnel : - « Une charte qualité » identifiant la politique générale qualité de la HE est rédigée et publiée sur le site de la HE. - Les premiers thèmes transversaux de la stratégie qualité institutionnelle sont analysés, définis et transmis aux sections. - La stratégie qualité institutionnelle est définie et les démarches qualité des sections BSI et BSF s'inscrivent dans le cadre de celle-ci.	
« Le comité des experts encourage la HELB à définir clairement sa vision de la démarche qualité pour les sections BSI et BSF et à instaurer une réelle politique qualité en : - définissant une stratégie et des objectifs - élaborant un plan d'action et un système d'évaluation - suivant les actions mises en œuvre avec des indicateurs et des tableaux de bord - définissant un profil de fonction et une fiche de poste pour les répondants qualité » (RFS, Ch. 1, Recommandation I, p.3)	Au niveau des sections BSI et BSF : - Inscrire les démarches qualité des sections dans le cadre de la vision qualité institutionnelle définie. - Mettre en place une évaluation et un suivi régulier de la qualité dans les sections.	***	Directeur de Catégorie, Commissions Sectorielles Qualité	Juin 2013	Au niveau des sections BSI et BSF : - La stratégie qualité et les objectifs à atteindre sont définis pour chacune des sections. - Des indicateurs sont créés en fonction des objectifs déterminés et les actions mises en place sont évaluées régulièrement par les Commissions Qualité Sectorielles concernées.	
	METTRE EN PLACE UNE « STRUCTURE QUALITE INSTITUTIONNELLE » qui favorise les échanges permanents entre les acteurs impliqués dans les démarches qualité. - Constituer et mettre en place une « Commission Générale Qualité » qui a pour mission principale de définir la vision qualité de la HE. - Au niveau de chaque section de la HE, mettre en place	***	Collège de Direction	En cours de mise en place Pour Mars 2012	Résultats Qualité à court terme au niveau de l'organisation et de la transparence : - Les membres de la Commission Générale Qualité et des Commissions Sectorielles Qualité des sections BSI et BSF (enseignants, administratifs, étudiants) sont désignés.	

<p>« <i>Compte-tenu du travail à fournir, il semble indispensable de dégager les ressources humaines nécessaires dédiées à la démarche qualité sur une base participative et leur donner une formation adéquate</i> » (RFS, Ch. 1, Recommandation 2, p. 3)</p>	<p>des « Commissions Sectorielles Qualité » qui ont pour missions d'alimenter et d'actualiser la vision globale de la qualité par le biais de la Commission Générale Qualité, et d'assurer au sein de leur section la gestion de la qualité dans le cadre de la vision qualité institutionnelle.</p>		<p>A partir de Mars 2012</p>	<p>- La structure qualité de la HE, la composition et les missions de la Commission Générale Qualité et des Commissions sectorielles Qualité sont publiées sur le site de la HE. - Un ROI pour les Commissions est rédigé. - Les Commissions sont intégrées dans l'organigramme de la HE.</p> <p><u>Résultats Qualité à Moyen terme</u> Les Commissions sont effectives : le travail sur la qualité est en cours et est basé sur une communication efficace entre les Commissions Sectorielles et la Commission Générale afin de permettre l'échange continu de propositions d'actions et d'améliorations en vue de la définition d'une vision qualité institutionnelle actualisée.</p>	<p>- La structure qualité de la HE, la composition et les missions de la Commission Générale Qualité et des Commissions sectorielles Qualité sont publiées sur le site de la HE. - Un ROI pour les Commissions est rédigé. - Les Commissions sont intégrées dans l'organigramme de la HE.</p>
<p>« <i>Compte-tenu du travail à fournir, il semble indispensable de dégager les ressources humaines nécessaires dédiées à la démarche qualité sur une base participative et leur donner une formation adéquate</i> » (RFS, Ch. 1, Recommandation 2, p. 3)</p>	<p><u>Au niveau institutionnel et des sections BSI et BSF :</u> - Prévoir du temps dans les attributions des enseignants désignés Coordonnateur Qualité au niveau des sections. - Systématiser et coordonner la formation qualité des coordonnateurs et membres des commissions qualité.</p>	<p>*** ***</p>	<p>Février 2012 Septembre 2012</p>	<p><u>Au niveau institutionnel et des sections BSI et BSF :</u> - Les Coordonnateurs Qualité désignés dans les sections ont 2/10ème disponible pour la qualité. - Les Coordonnateurs qualité sont informés régulièrement des formations utiles afin qu'ils soient formés à la qualité.</p>	<p><u>Au niveau institutionnel et des sections BSI et BSF :</u> - Les Coordonnateurs Qualité désignés dans les sections ont 2/10ème disponible pour la qualité. - Les Coordonnateurs qualité sont informés régulièrement des formations utiles afin qu'ils soient formés à la qualité.</p>
SOUS-AXE 2 : GERER LES RESSOURCES HUMAINES					
<p>« <i>Le comité des experts recommande à la HE de mettre en place une réelle politique de gestion des ressources humaines en opérationnalisant et systématisant des entretiens de fonctionnement</i> »</p>	<p><u>Au niveau institutionnel :</u> Définir et mettre en place : - Une politique de sélection et d'engagement de l'ensemble du personnel de la HE. - Une politique de gestion administrative et prévisionnelle du personnel (entretien de suivi, anticipation des départs...), - Une politique de soutien de la formation</p>	<p>***</p>	<p>Actions en cours Premiers résultats attendus à partir de 2012-2013</p>	<p><u>Au niveau institutionnel :</u> - La politique de sélection et d'engagement du personnel est formellement définie et transmise aux sections (procédure à suivre, critères d'engagement...) - Une politique de gestion prévisionnelle et de suivi du personnel</p>	<p><u>Au niveau institutionnel :</u> - La politique de sélection et d'engagement du personnel est formellement définie et transmise aux sections (procédure à suivre, critères d'engagement...) - Une politique de gestion prévisionnelle et de suivi du personnel</p>

<p>- <i>anticipant le départ de certains professeurs à la retraite (gestion prévisionnelle des ressources et compétences, relève)</i></p> <p>- <i>définissant des indicateurs de gestion des ressources humaines (notamment pour la gestion du turnover et le ration enseignant/étudiant)</i></p> <p>- <i>renforçant grâce à la formation continue les compétences professionnelles et pédagogiques des jeunes professeurs</i></p> <p>- <i>en soutenant les formations universitaires d'enseignant dans les champs disciplinaires... » (RFS, Ch. 4, Recommandation 1, p. 11)</i></p>	<p>continue du personnel dans une vision de déploiement stratégique des sections,</p> <p>Une politique d'accompagnement des nouveaux engagés.</p> <p>-</p> <p>Au niveau des sections BSI et BSF :</p> <p>Mettre en place dans chacune des sections un « Comité Personnel » qui intervient dans :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la sélection des candidatures de la section concernée, - la gestion prévisionnelle du personnel, - la formation continue du personnel, - l'accompagnement des nouveaux engagés. 	<p>***</p>	<p>Directeur de Catégorie, Coordinateurs de Section</p>	<p>est définie selon des critères clairs.</p> <ul style="list-style-type: none"> - La situation administrative et contractuelle de tous les membres du personnel est clarifiée et formalisée. - Les objectifs et la procédure à suivre pour la formation continue du personnel sont clarifiés et connus des sections. - La stratégie d'accueil et d'accompagnement des nouveaux engagés est formalisée et évaluée. <p>Au niveau des sections BSI et BSF :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le « Comité Personnel » est constitué et mis en place dans les deux sections. - Un dossier d'accompagnement pour les nouveaux engagés formalise les informations administratives, organisationnelles et pédagogiques. 	
<p>« ...de retravailler l'organigramme en intégrant l'ensemble des acteurs » (RFS, Ch.4, Recommandation 1, p. 11)</p> <p>« Il serait par exemple opportun de rendre visible la fonction de référent pédagogique au sein de l'organigramme. » (RFS, Ch. 2, Recommandation 1, p.8)</p>	<p>Au niveau institutionnel</p> <p>Retravailler et constituer un organigramme fonctionnel clair au niveau de la HE.</p> <p>Au niveau des sections BSI et BSF :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Retravailler et faire valider l'organigramme pour chacune des sections. - Etablir et actualiser des profils de fonction, décrire les différents mandats, et en estimer la charge ainsi que les rendre visibles. 	<p>***</p> <p>***</p>	<p>Collège de Direction</p> <p>Directeur de Catégorie, Coordinateurs de Section</p>	<p>Au niveau institutionnel</p> <p>L'organigramme fonctionnel de la HE est validé et publié sur le site de la HE.</p> <p>Au niveau des sections BSI et BSF :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les organigrammes fonctionnels sont validés. - Les profils de fonction et les attributions sont établis et validés. 	
SOUS-AXE 3 : INVESTIR DANS LE DOMAINE DES SUPPORTS LOGISTIQUES ET PEDAGOGIQUES					
<p>« Bien que les budgets soient encadrés, il reste nécessaire de renforcer le matériel didactique des ateliers pratiques surtout pour la section BSF... » (RFS, Ch.4, Recommandation 2, p. 12)</p>	<p>Au niveau de la catégorie paramédicale :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Estimer régulièrement le matériel disponible et nécessaire pour les dispositifs de formation au niveau de l'ensemble de la catégorie paramédicale. - Augmenter la mise en disponibilité du matériel par une meilleure gestion et un partage des ressources entre les sections. 	<p>**</p>	<p>Directeur de Catégorie</p>	<p>Au niveau de la catégorie paramédicale :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un inventaire du matériel disponible dans la catégorie paramédicale est réalisé et actualisé régulièrement. Il est porté à la connaissance de toute la catégorie en ligne. - Un système de réservation en ligne du matériel disponible entre les sections de la catégorie est mis en place. 	

	<p>Au niveau des sections BSI et BSF :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Chercher des nouvelles pistes de financement. - Poursuivre le développement d'outils pédagogiques sur support informatique 	**	<p>Coordinateurs de Section</p> <p>Directeur de Catégorie, Coordinateur de Section</p>	<p>Pour septembre 2014</p> <p>Septembre 2005</p>	<p>Au niveau des sections BSI et BSF :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des partenariats possibles pour acquérir et disposer de matériel didactique performant sont explorés. - Des outils pédagogiques performants sur support informatique sont mis en place. L'hôpital virtuel est finalisé. 	<p>Collaboration de plusieurs institutions</p>
<p>« Le projet Wifi doit arriver à son terme et permettre aux étudiants, pour une grande partie équipés d'ordinateur portable, d'accéder au réseau. » (RFS, Ch.4, Recommandation 3, p. 12)</p>	<p>Au niveau des sections BSI et BSF :</p> <p>Investir dans du matériel informatique suffisant et accessible à tous (wifi et intranet).</p>	**	<p>Directeur de Catégorie</p>	<p>Septembre 2015</p>	<p>Au niveau des sections BSI et BSF :</p> <p>Les professeurs disposent en quantité suffisante d'ordinateurs. Les étudiants ont accès à l'intranet. Le portail est accessible.</p>	<p>Contraintes techniques</p>
<p>Investir dans du matériel de logistique et de gestion (HELB - Ilya Prigogine)</p>	<p>Au niveau des sections BSI et BSF :</p> <p>Mettre en place des outils d'encodage</p> <ul style="list-style-type: none"> - des prestations des étudiants - des enseignants (pour la section BSF). 	***	<p>Directeur de Catégorie, Coordinateurs de Section</p>	<p>En cours</p>	<p>Au niveau des sections BSI et BSF :</p> <p>L'outil d'encodage des stages des étudiants dans les sections BSI et BSF est fonctionnel.</p> <p>L'outil d'encodage des prestations des enseignants pour la supervision en stage dans la section BSF est fonctionnel.</p>	
<p>« Le Comité des experts suggère de passer d'une bibliothèque à un réel centre de documentation comportant une grande partie de données et de ressources numériques » (RFS, Ch. 4, Recommandation 4, p. 12)</p>	<p>Au niveau des sections BSI et BSF :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Organiser une mise en réseau avec d'autres bibliothèques : Un dépouillement partagé des périodiques avec les bibliothèques d'autres HE dans le cadre de l'association Dedale est mis en place. - Former les étudiants à la recherche documentaire. 	***	<p>Bibliothécaires</p>	<p>2013-2014</p>	<p>Au niveau des sections BSI et BSF :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les étudiants ont un accès rapide aux références des articles de périodiques publiés dans les revues en cours d'abonnement par l'interrogation du catalogue de la bibliothèque. - Les étudiants accèdent de manière plus autonome aux ressources documentaires. 	

AXE 2 : AXE RELATIONNEL

Recommandations / forces	Description des actions	Degré de priorité	Responsable(s)	Degré de réalisation/échéance(s)	Résultats attendus	Conditions de réalisation
SOUS-AXE 1 : RENFORCER LA COMMUNICATION AU SEIN DE LA HAUTE ECOLE						
« Favoriser les espaces de concertation et coordination tant en interne qu'avec les intervenants externes » (RFS, Synthèse, Recommandations, p.15)	<p>Au niveau institutionnel: Mettre en place des procédures de communication internes et externes structurées. A l'interne, en particulier, entre le Conseil Pédagogique, la Cellule Pédagogique et chaque section.</p> <p>Au niveau des sections BSI et BSF : - Renforcer l'implication de tous les enseignants statutaires et invités dans le projet pédagogique de chaque section afin de garantir une continuité dans le cursus et d'obtenir un consensus entre enseignants pour une matière donnée dans différentes années. - Actualiser les DUC et mettre en place une procédure d'actualisation continue de ceux-ci et faciliter leur accessibilité. - Maintenir et renforcer les groupes de travail thématiques à caractère pédagogique au sein de chaque section.</p>	***	Collège de Direction	Permanent En cours	<p>Au niveau institutionnel : - Des procédures de communication externes et internes sont développées. - Un partenariat efficace existe entre le Conseil Pédagogique, la Cellule Pédagogique et les différentes sections.</p> <p>Au niveau des sections BSI et BSF : - Les rencontres entre intervenants internes et externes sont renforcées et formalisées : réalisation d'un calendrier de réunions avec objectifs et suivis. - Les DUC sont actualisés, maintenus à jour, et accessibles sur l'intranet. - Les groupes de travail thématiques sont effectifs et validés.</p>	
<p>Stage : <i>La HELB pourrait envisager plusieurs actions permettant d'arriver à une culture partagée entre « école » et terrain de stage... » (RFS, Ch. 2, Recommandation 14, p.9).</i></p> <p>« Il serait également pertinent d'envisager une collaboration entre l'école et les terrains de stage sur la question des TFE pour la section BSI » (RFS, Ch. 2, Recommandation 9, p. 8)</p>	<p>Au niveau des sections BSI et BSF : - Renforcer et systématiser les partenariats entre professionnels et enseignants afin de favoriser les échanges de savoirs, la cohésion et une culture partagée (supervision, évaluation). - Maintenir et encourager la participation des enseignants en tant qu'experts dans les différents domaines professionnels.</p> <p>Au niveau de la section BSI : - Les modalités d'accompagnement des TFE : exploiter des personnes ressources extérieures selon leur domaine d'expertise dans le suivi des étudiants.</p>	***	Directeur de Catégorie, Coordinateurs de Section	En cours	<p>Au niveau des sections BSI et BSF : - Les rencontres pluriannuelles entre enseignants et professionnels de terrain sont maintenues, renforcées et systématisées. - Ces fonctions d'experts sont reconnues et visibles au sein de la HE.</p> <p>Au niveau de la section BSI : - Le Memento « Accompagnement TFE » est modifié en ce sens. - Les TFE sont accessibles à la</p>	

<p>« Il est dommage que l'archivage des TFE se soit interrompu en 2004. » (RFS, Ch. 4, Principaux points d'amélioration, p.11)</p>	<p>- Mettre en place un archivage systématique des TFE.</p>		<p>Septembre 2012</p>	<p>bibliothèque.</p>
SOUS-AXE 2 : AMELIORER LA VIE ETUDIANTE				
<p>Construire avec les étudiants un contexte propice à l'apprentissage (HELB - Ilya Prigogine)</p>	<p>Au niveau des sections BSI et BSF :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre la politique de proximité entre les professeurs et les étudiants dans le cadre du suivi pédagogique des étudiants : <ul style="list-style-type: none"> - Intégrer le Référent année comme dispositif pédagogique à part entière dans le suivi du parcours de l'étudiant : renforcer son rôle, préciser son profil de fonction au travers des différentes années du cursus et formaliser des moments d'échanges (en groupe et individuels) entre étudiants et référent. - Renforcer et actualiser les Mementos/Moïses spécifiques aux enseignants qui supervisent les stages. - Améliorer la communication vis-à-vis des étudiants par l'intermédiaire du portail informatique. - Favoriser l'accès aux infrastructures aidant à l'apprentissage (labo, bibliothèque, cyberspace). - Renforcer la visibilité et le rôle de l'assistante sociale et de l'infirmière responsable de la santé scolaire. 	<p>***</p>	<p>En cours</p>	<p>Au niveau des sections BSI et BSF :</p> <p>Dans le cadre du suivi pédagogique de l'étudiant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le profil de fonction du Référent année et le temps de travail inhérent à la fonction sont reconnus officiellement par la HE. - Les Mementos/Moïses sont actualisés chaque début d'année académique. - Le portail est fonctionnel. - Les infrastructures sont accessibles de manière plus large. - Ces personnes ressources (assistante sociale et infirmière) sont connues des étudiants.
<p>« La charge de travail et la pondération des notes devraient correspondre effectivement aux crédits ECT. (RFS, Ch. 3, Recommandation 1, p.10)</p>	<p>Au niveau des sections BSI et BSF :</p> <p>Réévaluer la charge de travail des étudiants (ECTS) et constituer un groupe de travail pour revoir le calcul des ECTS.</p>	<p>**</p>	<p>Septembre 2012</p>	<p>Au niveau des sections BSI et BSF :</p> <p>Un groupe de travail qui a pour mission de réévaluer la charge de travail des étudiants est constitué.</p>
<p>« Le comité des experts suggère de mesurer l'impact du système d'aide à la réussite pour chaque année académique, d'en analyser les résultats et d'en tirer la conséquence afin d'apporter des améliorations si nécessaire » (RFS, Ch. 2, Recommandation 12, p.8)</p>	<p>Au niveau institutionnel :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Faire une analyse transversale des mesures SAR au niveau de l'ensemble de la HE et analyser l'efficacité de ces mesures. - Définir des lignes directrices HE à suivre pour l'ensemble des actions du SAR dans les sections. - Mutualiser les activités SAR au niveau institutionnel. <p>Au niveau des sections BSI et BSF :</p>	<p>***</p>	<p>Décembre 2012</p> <p>En cours</p>	<p>Au niveau institutionnel</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une analyse transversale des activités SAR est réalisée et un cadre est défini au niveau de la HE. - Les activités SAR sont mutualisées au niveau institutionnel. <p>Au niveau des sections BSI et BSF :</p>

	<ul style="list-style-type: none"> - Faire un inventaire des activités SAR dans les sections, et identifier tous les acteurs et responsables SAR. - En fonction des lignes directrices institutionnelles, développer et/ou renforcer les activités SAR, et collaborer avec d'autres sections pour renforcer certaines activités. - Mettre en place un système d'évaluation annuel de l'impact du SAR dans les sections. 	<p>Directeur de Catégorie, Commissions spécifiques Qualité</p>	<p>Septembre 2012</p> <p>Septembre 2013</p>	<ul style="list-style-type: none"> - L'inventaire des activités SAR est réalisé dans les sections BSI et BSF. - Les responsables SAR dans les sections sont désignés avec une reconnaissance de cette fonction dans leurs attributions. - L'évaluation de ces mesures est faite annuellement en fonction de critères qualitatifs et quantitatifs.
SOUS-AXE 3 : RENFORCER LES PARTENARIATS				
<p>« Le Comité des experts recommande de formaliser à un niveau institutionnel la participation d'enseignants à un ou plusieurs programmes de recherche nationale et/ou internationale » (RFS, Ch. 5, Recommandation 1, p. 13) p.13)</p>	<p>Au niveau institutionnel :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Définir une stratégie de développement de partenariats afin de favoriser la participation des enseignants à des programmes de recherche, et plus particulièrement : - De susciter des collaborations internes et externes, <ul style="list-style-type: none"> - De donner un cadre à toutes les activités actuelles et futures des sections, - D'assurer de la visibilité à ces activités, - De soutenir les enseignants qui souhaitent faire un doctorat. - Mettre en œuvre un inventaire dynamique des productions, et activités scientifiques et pédagogiques des sections. 	<p>**</p>	<p>Septembre 2013</p>	<p>Au niveau institutionnel :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une stratégie de développement qui vise à favoriser la participation d'enseignants à des programmes de recherche nationale et internationale est définie au niveau institutionnel et transmise aux sections. - Un catalogue de compétences particulières des enseignants est mis à disposition sur l'intranet. <p>Au niveau des sections :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une thèse de doctorat est soutenue. - Le savoir faire des enseignants des sections est (re)connu par une mise à disposition sur l'intranet d'un catalogue.
<p>« Il invite également à faciliter les modalités pour la participation des étudiants à un programme Erasmus ainsi que renforcer les informations relatives à un séjour à l'étranger auprès des étudiants » (RFS, Ch. 5, Recommandation 2, p.13)</p>	<p>Au niveau de la section BSI :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Modifier les modalités de fonctionnement pour faciliter la participation des étudiants à des séjours à l'étranger - Faciliter le soutien financier des étudiants qui ont un projet de séjour à l'étranger, seul ou en groupe. 	<p>**</p>	<p>Septembre 2013</p> <p>Septembre 2015</p>	<p>Au niveau de la section BSI :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La participation des étudiants à des séjours à l'étranger est facilitée, notamment une session ouverte est constituée. - Le nombre d'étudiants en Erasmus et en stage à l'étranger croît. - Les projets internationaux sont renforcés et plus nombreux.
<p>Développer les relations avec les anciens étudiants (HELB - Ilya Prigogine)</p>	<p>Au niveau des sections BSI et BSF :</p> <p>Mettre à jour l'annuaire des anciens afin de développer la collaboration avec les « Alumni » des sections et de soutenir l'esprit d'appartenance des étudiants.</p>	<p>*</p>	<p>Décembre 2012</p>	<p>Au niveau des sections BSI et BSF :</p> <p>Existence d'une base de données actualisées et dynamique des anciens étudiants.</p>

AXE 3 : AXE PEDAGOGIQUE

Recommandations / forces	Description des actions	Degré de priorité	Responsable(s)	Degré de réalisation/Echéance(s)	Résultats attendus	Conditions de réalisation
SOUS AXE 1 : DEVELOPPER UNE APPROCHE-PROGRAMME (par compétences)						
« Pour BSF, le comité des experts recommande de poursuivre le développement du référentiel de compétences femmes en CF de Belgique, dans le cadre des réunions inter-écoles. » (RFS, Ch. 2, Recommandation 7, p. 8)	<p>Au niveau de la section BSF : Poursuivre le développement du référentiel de compétences commun à toutes les écoles de sages-femmes en CF de Belgique, dans le cadre des réunions inter-écoles.</p> <p>Au niveau des sections BSI et BSF : - Elaborer un référentiel de formation et un référentiel d'évaluation, et contrôler la cohérence entre les deux; - Créer un groupe de travail dans chacune des sections chargé d'élaborer ces référentiels. - Favoriser la participation de tous par l'organisation de rencontres régulières entre les enseignants des différentes années et disciplines. - Actualiser les DUC et mettre en place une procédure d'actualisation continue de ceux-ci et faciliter leur accessibilité.</p>	***	Coordinateur Pédagogique	En cours Pour juin 2012	<p>Au niveau de la section BSF : Le référentiel de compétences inter-écoles est défini.</p> <p>Au niveau des sections BSI et BSF : Les groupes de travail sont constitués. Les référentiels de formation et d'évaluation sont rédigés.</p> <p>- Les DUC sont actualisés et maintenus à jour. - Les DUC sont accessibles sur l'intranet.</p>	Participation des autres HE au groupe de travail inter-écoles.
« Pour les deux sections, une fois que le référentiel de compétence métier et de formation sera décliné, le comité d'experts recommande de s'assurer de la cohérence entre les enseignements et les actes enseignés et les compétences à acquérir par les étudiants. » (RFS, Ch. 2, Recommandation 8, p.8)	<p>Au niveau des sections BSI et BSF : Dans le cadre de la formalisation du référentiel d'évaluation dans chacune des sections : - Analyser et revoir les méthodes actuelles d'évaluation certificative afin de répondre aux exigences de cohérence avec les référentiels de compétences et de formation. - Développer des dispositifs d'évaluation à caractère diagnostic couplés aux dispositifs de remédiation. - Développer un dispositif de traçabilité et de suivi de l'évolution de l'apprentissage de l'étudiant. - Maintenir et renforcer les dispositifs d'évaluation formative garantis par la présence des enseignants sur le terrain. - Elaborer des critères pour évaluer les effets des différentes modalités d'évaluation mises en place.</p>	**	Cellule Pédagogique, Coordinateurs Pédagogiques	En cours depuis 2010/2011 Pour septembre 2015	<p>Au niveau des sections BSI et BSF : - Un recensement des outils d'évaluation est réalisé et analysé. - Le dispositif ECOS est analysé et certains aspects sont éventuellement intégrés à l'évaluation certificative des étudiants finalistes. - Les dispositifs en place sont répertoriés et formalisés - Ces dispositifs sont évalués.</p> <p>- Des critères d'évaluation des modalités d'évaluation sont élaborés.</p>	

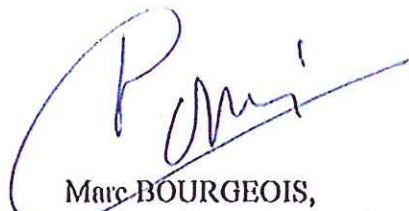
<p>« Le comité des experts invite les deux sections à développer encore davantage des méthodes spécifiques et validées afin de garantir une évaluation certificative centrée sur les compétences à acquérir par les étudiants au cours de la formation, de les intégrer dans des méthodes d'évaluation et d'en mesurer l'atteinte tant au niveau théorique que pratique » (RFS, Ch. 2, Recommandation 13, p. 8)</p>	<p>- Former les enseignants aux méthodes d'évaluation et favoriser la participation de ceux-ci aux formations continues.</p> <p>Au niveau de la section BSF : Créer des groupes de réflexions pour uniformiser les supports d'évaluation.</p>	<p>**</p>	<p>Septembre 2012</p>	<p>- L'ensemble de l'équipe enseignante est formée aux méthode d'évaluation.</p> <p>Au niveau de la section BSF : Les groupes de réflexions pour uniformiser les supports d'évaluation sont constitués et en activité.</p>
<p>Au niveau des sections BSI et BSF : Dans le cadre de la formalisation du référentiel d'évaluation dans chacune des sections :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Analyser et revoir les méthodes actuelles d'évaluation certificative afin de répondre aux exigences de cohérence avec les référentiels de compétences et de formation. - Développer des dispositifs d'évaluation à caractère diagnostic couplés aux dispositifs de remédiation. - Développer un dispositif de traçabilité et de suivi de l'évolution de l'apprentissage de l'étudiant. - Maintenir et renforcer les dispositifs d'évaluation formative garantis par la présence des enseignants sur le terrain. - Elaborer des critères pour évaluer les effets des différentes modalités d'évaluation mises en place. - Former les enseignants aux méthodes d'évaluation et favoriser la participation de ceux-ci aux formations continues. 	<p>**</p>	<p>Cellule Pédagogique, Coordinateurs Pédagogiques</p>	<p>En cours depuis 2010/2011 Pour septembre 2015</p>	<p>Au niveau des sections BSI et BSF :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un recensement des outils d'évaluation est réalisé et analysé. - Le dispositif ECOS est analysé et certains aspects sont éventuellement intégrés à l'évaluation certificative des étudiants finalistes. - Les dispositifs en place sont répertoriés et formalisés - Ces dispositifs sont évalués. <p>- Des critères d'évaluation des modalités d'évaluation sont élaborés.</p> <p>- L'ensemble de l'équipe enseignante est formée aux méthode d'évaluation.</p>
	<p>Au niveau de la section BSF : Créer des groupes de réflexions pour uniformiser les supports d'évaluation.</p>	<p>**</p>	<p>Septembre 2012</p>	<p>Au niveau de la section BSF : Les groupes de réflexions pour uniformiser les supports d'évaluation sont constitués et en activité.</p>

<p>« Afin de limiter les risques en stage, le comité des experts suggère aux sections BSI et BSF de s'assurer que l'ensemble des étudiants maîtrise les compétences essentielles sur leur terrain professionnel. » (RFS, Ch. 2, Recommandation 4, p. 8)</p>	<p>Au niveau des sections BSI et BSF:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sur base du référentiel de compétences, déterminer les compétences essentielles que les étudiants doivent acquérir pour aller sur le terrain professionnel. - Renforcer l'utilisation des Mementos/Moïses pour transmettre aux étudiants les compétences essentielles requises. - S'assurer que les étudiants maîtrisent ces compétences lorsqu'ils font leur stage. <p>Notamment par les biais des actions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Renforcer les tests d'évaluation écrits et pratiques des étudiants avant d'aller en stage. - Renforcer la prise en charge des étudiants diagnostiqués à difficultés. - Maintenir et renforcer le dispositif labo clinique « libre » pour les étudiants. <p>- Développer une synergie commune entre l'hôpital et les représentants des enseignants dans le but de développer une approche-programme.</p> <p>Notamment par le biais des actions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Transmettre aux terrains de stage, les objectifs de stage et les capacités attendues des étudiants selon les années d'étude (par le biais notamment, pour la section BSI, des Mementos distribués aux terrains de stage renforcés et actualisés) - Pour la section BSI, transmettre aux enseignants qui supervisent les stages les Mementos renforcés et actualisés. - Maintenir des réunions régulières entre professeurs Référents-hôpitaux et les terrains de stage. - Maintenir les rencontres entre infirmiers et sages-femmes relais-étudiants des terrains de stage et les enseignants qui supervisent ceux-ci. <p>- Mesurer l'impact de ces dispositifs pédagogiques.</p>	<p>***</p>	<p>Directeur de Catégorie, Cellule Pédagogique, Coordinateurs Pédagogiques</p>	<p>En cours Pour Septembre 2014</p> <p>Septembre 2012</p> <p>En cours</p> <p>Septembre 2012</p> <p>Septembre 2014</p>	<p>Au niveau des sections BSI et BSF:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les paliers de compétences essentielles à maîtriser par les étudiants pour intervenir sur leur terrain professionnel sont définis et connus de tous. - Une stratégie claire est définie et validée pour empêcher ou retirer un étudiant qui présente un risque en stage et lui proposer un accompagnement pédagogique. - Les actions d'information et de collaboration entre les terrains de stage et l'équipe enseignante sont maintenues et renforcées. - La fonction de Référent hôpital est reconnue par la HE avec profil de fonction et temps de travail. - Ces dispositifs pédagogiques sont évalués de manière qualitative et quantitative.
---	---	------------	--	---	--

SOUS-AXE 2 : APPROCHE PEDAGOGIQUE

<p>« Le comité des experts invite la HE à définir clairement qui incombe la responsabilité pédagogique et scientifique finale de chaque cursus et impliquer réellement les personnes responsables dans les stratégies de changement à mettre en place » (RFS, Ch. 2, Recommandation 3, p. 8).</p>	<p>Au niveau institutionnel :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Créer dans l'organigramme la fonction de coordinateur pédagogique, et définir clairement son mandat. - Clarifier la responsabilité scientifique de chacun des cursus. 	<p>***</p>	<p>Collège de Direction</p>	<p>Décembre 2012</p>	<p>Au niveau institutionnel :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les responsabilités pédagogiques et scientifiques sont définies et apparaissent dans l'organigramme officiel de la HE. Leur mandat est explicite. - Le rôle des différents acteurs pédagogiques et scientifiques institutionnels sont visibles et connus de tous.
<p>« Le comité des experts recommande de développer des approches pédagogiques innovantes de type apprentissage par problèmes (APP), analyse de pratiques, portfolios... » (RFS, Ch. 2, Recommandation 10, p. 8)</p>	<p>Au niveau des sections BSI et BSF :</p> <p>En fonction de la déclinaison du référentiel de compétences, réviser le programme de chaque cursus en intégrant dans chaque année d'étude des pratiques innovantes d'apprentissage.</p> <p>Au niveau de la section BSI :</p> <p>dans les cours « Art de » :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Renforcer les approches initiées en 1ère année. - Choisir la 2ème BSI comme année pilote pour introduire les stratégies pédagogiques innovantes (modification alternance stages et cours, Portfolio, APP...) - Restructurer la 3ème année et réviser les séquences d'enseignement théorique et clinique. 	<p>***</p>	<p>Cellule Pédagogique, Coordinateurs de Section</p>	<p>En cours Septembre 2015</p> <p>En cours Pour septembre 2012</p> <p>Septembre 2013</p>	<p>Au niveau des sections BSI et BSF :</p> <p>Les nouveaux dispositifs sont mis en place et évalués.</p> <p>Au niveau de la section BSI :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ces méthodes sont intégrées dans le cursus 1-2-3. - La troisième année est restructurée.
<p>« Le comité des experts recommande à la section BSI d'améliorer l'accessibilité au cours pratiques en diminuant le nombre d'étudiants par groupe et d'envisager d'autres techniques pour les deux sections comme par exemple filmer une technique de soins et la mettre à disposition sur la plateforme intranet pour que les étudiants puissent s'exercer et auto-apprendre en dehors des cours » (RFS, Ch. 2, Recommandation 2, p. 8).</p>	<p>Au niveau des sections BSI et BSF :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Constituer des groupes d'ateliers pratiques de taille raisonnable pour favoriser la qualité pédagogique : <ul style="list-style-type: none"> - Diminuer le nombre d'étudiants dans les groupes en sur effectif - Augmenter l'encadrement pédagogique si nécessaire. - Développer des synergies communes d'apprentissage pour augmenter les effectifs et impliquer tous les professeurs. - Diversifier les techniques d'apprentissage, en recourant principalement à des méthodes actives d'apprentissage. Notamment, <ul style="list-style-type: none"> - Améliorer l'accès aux cours pratiques par la plateforme intranet. - Utiliser les TICE afin de renforcer l'auto-apprentissage. 	<p>***</p>	<p>Directeur de Catégorie, Coordinateurs de Section</p>	<p>Septembre 2012</p> <p>En cours</p> <p>Septembre 2013</p>	<p>Au niveau des sections BSI et BSF :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des critères sont précisés pour définir la taille « raisonnable » des groupes d'ateliers pratiques. Les groupes d'atelier pratiques sont de taille raisonnable. - La mutualisation des ressources humaines au sein des sections est renforcée. - Les cours pratiques sont accessibles sur l'intranet. - La fonction d'enseignant responsable des TICE est reconnue avec profil de fonction et temps de travail. - Les TICE sont utilisés par les enseignants et intégrés dans le projet

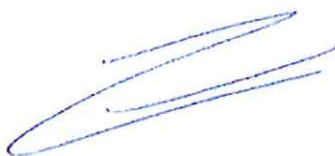
	<ul style="list-style-type: none"> - Désigner un enseignant responsable des TICE. - Evaluer l'impact de ces mesures sur l'acquisition des apprentissages. - Impliquer de plus en plus l'équipe BSF dans la formation spécifique dès la première année d'étude, avec comme projet la reprise des stages et AFP dès la première année. 		2013-2014	<p>pédagogique (pour les étudiants : augmentation de l'utilisation du cyber espace, utilisation des supports informatiques, les recherches scientifiques EBN...)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un manuel de référence BSF spécifique pour les stages dès la première année est établi. - Les stages dans le secteur mère-enfant sont organisés dès la première année BSF. 	
--	---	--	-----------	--	--



Marc BOURGEOIS,
Directeur de la Catégorie Paramédicale



Jean-Marie MESKENS,
Directeur-Président



Martine LALOUX
Coordinatrice de l'autoévaluation
Section Soins Infirmiers



Martine VOLON
Coordinatrice de l'autoévaluation
Section Sage Femme